

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 29 août 2018 à 18 heures 00

REÇUle **04 SEP. 2018****SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS**

Date de convocation :

21 août 2018

Date d'affichage :

Objet

Choix emplacement des places.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, ARIES Fabienne, VEYRIES Nadine, NOE Liliane, Mrs MAURETTE Bernard, VALLE Anthony, SALES André, SIBRA Gérard. Absent avec procuration : DELORT Thierry procuration à MAURETTE Bernard. Absent : Mr BRUNA Roger

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'installer un emplacement pour la place devant la borne électrique situé en bordure du parking avenue de Pradaoux.

Pour cela le SDEHG de la Haute-Garonne a fait deux proposition.

Le conseil Municipal souhaite réaliser une petite dalle en béton.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de faire une dalle en béton.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 31 août 2018.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 30 août 2018

Le Maire

